aussi vers le même temps, M. Bruce, premier ministre d'Australie, qui passa par Montréal. A dîner je lui demandai: "Y a-t-il quelque changement?" Il me répondit: "Pas du tout, aucun changement." Ainsi, semble-il, les mandataires qui assistent aux conférences impériales parlent beaucoup, mais chacun rentre chez soi avec sa petite histoire, quelle qu'elle M. Bruce m'avait pris pour un impérialiste. S'il est une chose que je ne prise pas, c'est cette histoire d'indépendance. veut effriter l'Empire, on s'y prend d'excellente manière. J'ai assez d'années pour savoir qu'on ne peut avoir telle indépendance ici et telle autre là. La première nouvelle que vous en avez, c'est que l'Australie prendra telle route et la Nouvelle-Zélande, telle autre, et l'Afrique du sud, une troisième, et ces pays britanniques ne mettront pas de temps à se séparer. Il se pourrait que l'Etat libre d'Irlande fasse aussi de même. Alors, que ferait le Canada? De quelle utilité deviendrait son indépendance et ses ambassadeurs, à Tokyo, à Washington et à Paris? Supposons maintenant que, par exemple, notre ambassadeur de Tokyo, l'honorable Herbert Marler, veuille faire quelque remontrance. Il se trouverait comme la Société des nations, sans aucune force pour l'appuyer. Il ne pourrait que dire: "Je vous prie de faire de même ou de même. si vous y consentez, mais je ne pourrais vous y contraindre. Je n'ai ni flotte ni armée. Il est vrai que nous avons une couple de canonnières. En passant, quel est le lord de l'Amirauté de ce pays qui a commandé à ces navires de s'en aller à San-Salvador? Je pense que le très honorable chef de cette Chambre ne devrait pas sourire, car l'affaire est d'importance. C'est un casus belli.

Le très honorable M. MEIGHEN: Votre sourire est contagieux.

L'honorable M. CASGRAIN: Je croyais ces navires à Esquimalt, sur les côtes du Pacifique. C'est un bien long voyage qu'ils ont entrepris et le charbon qu'ils ont consumé doit représenter une somme d'argent importante, par les temps durs que nous traver-Je suppose qu'ils ont utilisé le canal de Panama, de sorte qu'en sus de tous les autres frais, il leur a fallu s'acquitter de droits de péage de \$1.25 la tonne, soit, pour un navire de dix mille tonnes, une somme de \$12,-500. Pourquoi les y avoir envoyés? Ne serait-il pas bon qu'au cours de cette session, le très honorable chef du Sénat nous renseignât à ce sujet? Somme toute, si nous ne sommes pas les gardiens de la bourse publique et si on nous nie le droit de voter de l'argent, nous avons bien le droit de voir à ce qu'on ne le dépense pas en gaspillage. Je voudrais savoir qui est chef de l'Amirauté en ce pays. M. Desbarats, sous-ministre de la Défense nationale, n'assumerait pas la responsabilité d'envoyer nos navires en Amérique du sud. Peut-être que si je posais la question au ministre de la Marine, dont le nom m'échappe en ce moment, il pourrait nous éclairer. Toutefois on m'apprend que les navires nous reviennent, et qu'aucun membre des équipages n'a attrapé la fièvre ou autre maladie.

A mon sens, cette affaire d'indépendance est absolument mauvaise. J'ai foi en l'unité de l'Empire, et si c'est là faire profession d'impérialisme, eh bien, appelez-moi impérialiste. Je manque totalement de confiance, et je le déclare avec tout le respect voulu, en la Conférence qui aura lieu ici. Il y aura plusieurs beaux discours et de somptueux banquets, et, je le pense bien, du champagne et autres boissons en abondance, et tout le monde sera content. Mais quels en seront les résultats? Les délégués n'auront aucun mandat spécial. Je rêve du moment, qui viendra, je pense, où nous aurons un parlement véritablement impérial, un parlement qui s'occupera des problèmes impériaux. Alors nos représentants auront droit de vote et nous pourrons effectuer des affaires impériales. Aujourd'hui nous n'avons pas ce droit de suffrage. Si l'Angleterre devait décider de faire la guerre-décision qui pourrait venir de la Chambre des communes anglaise en vertu d'une petite majorité de ses membres, eux-mêmes élus par comparativement peu de votes—nous n'aurions aucun mot à dire à cette décision. Le premier ministre du Canada, même avec l'appui entier du Sénat et l'appui entier de la Chambre des communes, serait impuissant à empêcher l'Angleterre d'entrer en guerre ou de conclure la paix, tout autant que le plus sauvage "tête-plate" de nos prairies, que le plus sale esquimau des régions de l'aurore boréale ou que le cafre le plus noir de l'Afrique du sud. D'aucuns peuvent prétendre que le Canada ne fait la guerre que s'il le veut bien, mais dans la pratique, il en est autrement. Je me rappelle une déclaration de sir Robert Horne lors de l'assemblée interparlementaire de Washington. L'honorable monsieur qui est à ma gauche (l'honorable M. Belcourt) ainsi que l'honorable sénateur de Montarville (l'honorable M. Beaubien) s'y trouvaient. Un délégué d'Irlande, M. Dillon, je crois, proposa que si l'Angleterre venait à déclarer la guerre les Dominions ne seraient pas nécessairement en guerre, eux aussi. "Ce serait raisonnable, dit sir Robert Horne. Evidemment il y aurait ainsi moins de territoire à défendre, mais je dois ajouter que nous ne recherchons pas cette aide de charité. Et il faudrait bien comprendre qu'une puissance belligérante ne se dispenserait pas d'attaquer un Dominion simplement parce que ce Dominion aurait déclaré qu'il n'était pas en guerre.